

**Projet de schéma d'aménagement
et de développement de l'agglomération de Montréal**

À sa séance du 18 septembre 2014, le conseil d'agglomération a adopté le projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (projet de règlement numéro P-RCG 14-029 intitulé « *Règlement modifiant le règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Montréal (89 modifié)* ») et a mandaté la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal de tenir la consultation publique.

Le projet de schéma énonce les grandes orientations qui encadreront l'aménagement et le développement du territoire de l'agglomération au cours des prochaines années. Ces orientations portent notamment sur la qualité du cadre de vie, le dynamisme de l'agglomération et des pôles d'activité, la mise en valeur des territoires d'intérêt, l'affectation du sol et la densité de son occupation.

La consultation publique se déroulera en trois parties. La première partie, séances d'information, aura lieu en octobre et sera consacrée à la présentation du projet de schéma par la Direction de l'urbanisme ainsi qu'aux questions du public. La deuxième partie, audition des opinions, aura lieu en novembre. L'adoption des recommandations de la commission fera l'objet de la troisième partie.

Les commissaires invitent tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à cette assemblée publique de consultation qui se déroulera comme suit :

HEURE : 19 h

DATES ET LIEUX :

Partie 1 – Séances d'information : présentation et période de questions

Le mardi 7 octobre – Marché Bonsecours, salle Vieux-Montréal, 350, rue St-Paul Est / Métro Champ-de-Mars

Le mercredi 22 octobre – Salle de banquet du centre communautaire, Ville de Dollard-des-Ormeaux, 12001, boulevard De Salaberry, coin Lake / Lignes 475 Ouest, 470 Ouest, 225 Ouest, 208 Est

Le jeudi 23 octobre – Salle du conseil de la bibliothèque de Saint-Léonard, 8420, boulevard Lacordaire / Métro Cadillac, Ligne 132 Nord – Métro Crémazie, Ligne 192 Est

Partie 2 – Audition des commentaires et présentation des mémoires

Le jeudi 6 novembre, le mardi 11 novembre et le mercredi 12 novembre – Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

3 novembre : date limite pour s'inscrire si vous souhaitez présenter un mémoire

Partie 3 – Adoption des recommandations

Le jeudi 20 novembre – Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de chaque séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux assemblées publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation afférente à ces assemblées est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL